



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112842>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-112842**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Libourne

Correspondant : M. Buisson Philippe, Maire

Adresse : 42 place Abel Surchamp, 33500 Libourne

Coordonnées :

Téléphone : 0524242277

Courriel : marchespublics@lacali.fr

Adresse internet : <https://www.libourne.fr/accueil>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation est une consultation initiale. Le présent marché a pour objet la Maintenance préventive, corrective des alarmes incendie des bâtiments communaux Le marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique en utilisant notamment la technique d'achat de l'accord-cadre mixte (articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). Pour les prestations correspondant à la maintenance préventive, le marché est ordinaire et concernent toutes les prestations listées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). Le présent marché contient un accord-cadre mixte pour les prestations relevant de la maintenance corrective. Cet accord-cadre mixte est mono attributaire, passé par un pouvoir adjudicateur sans minimum et avec un montant maximum de 5 000 euro(s) HT pour les bons de commande et 3 000euro (s) HT pour les marchés subséquents pour la période initiale et pour chaque période reconductible de 12 mois, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. Le marché débute à compter de cette notification pour une durée initiale ferme jusqu'au 31 /07/2025. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale du marché est de 44 mois.

Lieu d'exécution et de livraison : Hôtel de ville - Musée - Annexe Fonneuve - 42, Place Abel Surchamp, Médiathèque Condorcet - Place des Récollets, Musée du Carmel - 45, Allée Robert Boulin, Théâtre du Liburnia - 14, Rue Donnet., 33500 Libourne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Maintenance préventive, corrective des alarmes incendie des bâtiments communaux

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation est une consultation initiale. Le présent marché a pour objet la Maintenance préventive, corrective des alarmes incendie des bâtiments communaux Pour les prestations correspondant à la maintenance préventive, le marché est ordinaire et concernent toutes les prestations listées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). Le présent marché contient un accord-cadre mixte pour les prestations relevant de la maintenance corrective. Cet accord-cadre mixte est mono attributaire, passé par un pouvoir adjudicateur sans minimum et avec un montant maximum de 5 000 euro(s) HT pour les bons de commande et 3 000euro(s) HT pour les marchés subséquents pour la période initiale et pour chaque période reconductible de 12 mois, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. Le marché débute à compter de cette notification pour une durée initiale ferme jusqu'au 31/07/2025. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale du marché est de 44 mois.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

44 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 19/12/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution du marché. Il sera exigé du mandataire d'un groupement conjoint qu'il soit solidaire de chacun des membres de ce groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Certification professionnelle et qualitative basée sur les référentiels APSAD I7 (détection automatique d'incendie - service d'installation) et APSAD F7 (détection automatique d'incendie - service de maintenance) ou équivalent. S'il ne l'est pas il doit prouver que les services de maintenance qu'il propose répondent de manière équivalente aux spécifications de la règle APSAD R7.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : Prix des prestations au regard de la DPGF /20 ; et Prix des prestations au regard de la BPU-DQE / 40 : 60%
- Valeur technique : SC1 : Qualité de la Méthodologie et organisation de travail proposée afin d'assurer l'exécution des prestations notamment en garantissant l'hygiène et la sécurité des agents sur les lieux d'intervention / 20 ; SC2 : Qualité des Moyens humains et matériels mobilisés dédiés à l'exécution des prestations / 10 ; SC3 : Qualité environnementale de l'offre notamment au vue de la gestion et l'évacuation des déchets ainsi que la méthode de recyclage utilisée pour les pièces / 10 : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/11/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024L25

Renseignements complémentaires : Une visite des sites est programmée. Elle est facultative mais fortement conseillée afin de se rendre compte de la nature des prestations et des contraintes liées à chaque site. Une Attestation de visite sera délivrée aux candidats ayant effectué une visite. Les visites

des sites sont fixées les jours suivants : - Mercredi 16 octobre 2024 à 14h - Mercredi 23 octobre 2024 à 14h L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les candidats à l'issue d'une première phase d'analyse. Le marché sera alors attribué sur la base des offres négociées. Toutefois, l'acheteur public peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=594356&orgAcronyme=a7m>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=594356&orgAcronyme=a7m>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024